

ANIMATEUR – ANIMATRICE TERRITORIAL CHER – INDRE



Date de publication de l'offre

02/02 - 03/03/2026

Type d'emploi

CDI

Catégorie de métier

Gestion des espaces naturels

Nom de l'organisme

Conservatoire d'espaces naturels Centre Val de Loire

Mission

Sous l'autorité du Responsable du développement territorial Cher – Indre, en lien fonctionnel avec l'équipe de l'antenne Cher – Indre, affecté à l'action foncière et aux aires protégées du Cen sur le territoire de la Communauté de Communes Vierzon-Sologne-Berry.

Vous aimez :

La nature ! Les milieux naturels variés (zones humides, boisements, pelouses sèches...) et la biodiversité qui s'y développe.

Porter les valeurs d'une association et participer à son dynamisme soutenu par des bénévoles et adhérents.

Œuvrer concrètement à la protection d'espaces naturels en négociant leur acquisition.

Vous adapter, être à l'écoute, échanger avec les services et élus d'une collectivité pour les accompagner dans leur projet de territoire.

Participer à la gestion, l'entretien d'aires protégées et renforcer les relations avec leurs usagers (chasseurs, exploitants agricoles...)

Travailler au sein d'équipes pluridisciplinaires motivées et plus particulièrement d'une équipe technique aux multiples compétences.

Nous vous proposons :

D'animer et de mettre en œuvre la stratégie de préservation de zones humides et de développement d'aires protégées sur un territoire aux paysages très variés : la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry :

- Initier, concevoir et/ou participer à la construction des projets de territoires (rencontres, échanges, émergence du projet, montage, suivi, bilan ...) dans le cadre du plan d'actions quinquennal
- Renforcer et développer le réseau de sites dans le cadre de la stratégie foncière du CEN
- Sensibiliser, conseiller et accompagner les acteurs locaux du territoire concerné pour l'appropriation et la mise en œuvre des politiques en lien avec la biodiversité et la résilience climatique
- Assurer la concertation et/ou médiation au niveau local

Sur certaines aires protégées, vous pourrez être amené ou amenée à

- Planifier, formaliser et assurer la bonne mise en œuvre des opérations techniques prévues au plan de gestion confiées à des sous-traitants
- Formaliser la partie technique, suivre et veiller à la bonne exécution des différents contrats d'usages
- Assurer une mission de surveillance des sites et veiller au respect de la réglementation par les usagers, en relation avec les services compétents
- Contribuer à la rédaction des plans de gestion du territoire concerné ;

L'application quotidienne de vos compétences au service de la nature :

- Transmettre vos compétences et les valeurs de la structure
- Partager vos connaissances et continuer de vous former au quotidien

Profil

Vous avez :

Un Bac + 5 ou diplôme d'ingénieur dans le domaine de l'écologie, biologie, ou agronomie, aménagement du territoire et une expérience minimale de 3 ans en matière de pilotage de projets d'animation de territoire Ou encore une licence pro avec une expérience de 5 ans dans les missions concernées.

Des connaissances générales dans le domaine de l'écologie et de la gestion des milieux naturels.

Une connaissance des outils de sécurisation foncière (modalités, droit rural).

Une connaissance du monde agricole.

Une connaissance des politiques d'aménagement du territoire, des politiques publiques et de la logique d'acteurs.

Une capacité à utiliser des logiciels courants de bureautique, des notions de SIG seraient un plus.

La capacité à coordonner des projets, à travailler en réseau et en équipe ainsi qu'à animer des réunions.

Le sens des relations humaines, de la négociation et le souci de l'échange.

Des capacités rédactionnelles affirmées.

De fortes capacités d'adaptation, de réactivité et d'adaptabilité.

L'assurance, la fermeté et la maîtrise de soi seront vos alliés.

La rigueur, la méthode et l'organisation sont indispensables pour mener à bien vos missions.

Le permis B (obligatoire)

Informations complémentaires

Le Conservatoire d'espaces naturels, c'est aussi :

Une équipe dynamique et très ouverte, motivée par la conservation du patrimoine naturel.

Une équipe technique forte de compétences enrichissantes et complémentaires, animée par une émulation collective.

Deux jours de télétravail hebdomadaires possibles (hors mardi et jeudi).

Une mutuelle attractive prise en charge à 50 % par l'employeur.

Une structure soucieuse du bien-être de ses salariés.

Un réseau de 24 Conservatoires d'espaces naturels en France et une Fédération permettant de riches échanges.

Cadre d'emploi :

Un CDI à temps plein (35h) avec une annualisation du temps de travail sur 1 547 heures annuelle (heures supplémentaires récupérées sous forme de modulation du temps de travail, pas de travail du dimanche dans ce cadre).

Un poste basé à Vierzon (Cher) avec des déplacements sur le Cher essentiellement et ponctuellement en région Centre-Val de Loire.

Des véhicules de service partagés, mais un véhicule privé indispensable.

Une prise de fonction dès que possible.

Une rémunération calée sur la Convention Collective ECLAT, Groupe F soit 350 points d'Indice de rémunération brute minimum (2 491,44 € bruts au 1er janvier 2026). Reprise d'ancienneté selon expérience basée sur grille interne.

Au-delà des connaissances théoriques de base liées aux missions présentées et compétences associées. Nous recherchons avant tout un collaborateur ou une collaboratrice engagé.e, ouvert.e et facilitateur.trice au service du projet collectif.

Coordonnées pour postuler

Candidature (lettre +CV) à adresser avant le 3 mars 2026

Par courrier ou courriel (merci de dénommer CV et lettre de motivation : Nom_Prénom_CV et Nom_Prénom_LM) à :

Monsieur le Président du Cen Centre-Val de Loire - Recrutement Animation territoriale 18

27 rue Léo Mérigot - 18100 Vierzon

Mél : jean-baptiste.colombo@cen-centrevaldeloire.org